

METHODE D'ESSAI LABOROUTE

DOMAINE 8

MELANGES BITUMINEUX - MESURE PONCTUELLE IN SITU DE LA
MASSE VOLUMIQUE APPARENTE ET CALCUL DE LA TENEUR EN VIDES

DEROGATION N° 08-K (Type AD – Avec démonstration)

Dérogation aux méthodes d'essai Laboroute ME 08-001 et ME 08-002 concernant la mesure de la masse volumique apparente des mélanges hydrocarbonés in situ.

Version	VERIFIEE par Claude GIORGI	VALIDEE par Eric BLANC
0 Date d'application: 20 mars 2023	VISA 	VISA 

Parfois le carottage n'est pas réalisable (petit chantier, demande du maitre d'œuvre,...).

Le laboratoire pourra alors présenter des résultats de mesures de **pr** en transmission directe réalisées sur des plaques d'enrobés démoulées confectionnées en laboratoire sur la même formule (après avoir comblé les vides de surface par du sable fin).

L'épaisseur des plaques sera au minimum de 10 cm et une 1 mesure devra au moins avoir été réalisée en milieu de couche sur trois emplacements différents.

La valeur moyenne des trois mesures, sera la référence à prendre en compte.

Cette méthode devra être comparée à un calcul de **pr** par la méthode de masse volumique apparente géométrique (mode opératoire D, NF EN 12697-6) ou toute autre méthode pouvant justifier la masse volumique à l'endroit où les mesures ont été effectuées, comme le banc gamma par exemple.

Pour servir de référence la formule devra être identique à la formule appliquée (matériaux - pourcentage en liant et datée de 5 ans au maximum, période de renouvellement d'une formulation d'enrobés).